

Image not found or type unknown



Congé parental pendant le congé pour la création d'entreprise

Par **ewamada**, le **09/02/2013** à **14:53**

Bonjour Maître, rnrnVoici ma situation. J'ai suivi mon époux expatrié à Madagascar. Depuis j'ai bénéficié de congé disponibilité 1an et demi ensuite d'un an de congé sabbatique et depuis 2mois de congé pour la création d'entreprise donc je reste tj employée d'une banque. rnJe cherche à savoir si sans avoir droit aux congés maternités (car je ne travail pas), je pourrai demander le congé parental à la naissance mon mon troisième enfant et ainsi je resterai aussi salariée encore pendant 3 ans.Nous restons tj à Madagascar. rnrnJe vous remercie pour votre réponse. Il m'est très difficile d'obtenir cette information.rnrnCordialement